

Chère partenaire, Cher partenaire,

À la suite de notre révision annuelle, nous tenons à vous informer que le produit Flex BleueMD (Plan Flex, Plan Express, Plan PME et Programme Association) subira un ajustement tarifaire à partir du **1er septembre 2024** pour les garanties soins dentaires et assurance maladie complémentaire avec médicaments seulement. Cette décision est basée sur l'augmentation des coûts des soins de santé, l'expérience en matière de réclamations et l'inflation. Veuillez noter qu'aucun changement de taux ne sera appliqué aux polices Tangible en vigueur.

Nous vous invitons à vous référer au tableau ci-dessous pour voir le détail des garanties impactées :

Flex Bleue	
Plan Flex, Plan Express, Plan PME et Programme Association	
Hausse de taux (applicables à toutes les polices en vigueur)	
Assurance maladie complémentaire avec médicaments	Soins dentaires
2,3 %	5 %

L'augmentation sera reflétée à la date de renouvellement des polices de vos clients.

Outil utile

Pour vous aider à accompagner vos clients dans la compréhension des augmentations de taux susmentionnées, nous vous invitons à vous référer au Sommaire mensuel des contrats en renouvellement.

Ce rapport se trouve sur votre accès sécurisé de [l'Espace conseillers](#). Il sera déposé tous les 10 du mois pour les renouvellements du mois suivant. Consultez-le régulièrement pour obtenir la liste de vos clients concernés par ces ajustements de taux.

Si vous avez des questions, veuillez contacter [Info-partenaires](#)/1 800 361-2358 (option 2, puis option 1).

Nous vous remercions de votre soutien continu.

Luc Monette

Vice-président régional, développement des affaires assurance santé Québec



Croix Bleue du Québec

1981, avenue McGill College, bureau 105, Montréal,

[Unsubscribe](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Conditions d'utilisation](#)

MD Les noms et les symboles Croix Bleue, Croix Bleue du Québec, Croix Bleue de l'Ontario et Croix Bleue Vie sont des marques de commerce déposées de l'Association canadienne des Croix Bleue, utilisées sous autorisation par l'Association d'Hospitalisation Canassurance, membre indépendant de l'Association canadienne des Croix Bleue, exerçant ses activités au Québec sous la dénomination Croix Bleue du Québec et en Ontario sous la dénomination Croix Bleue de l'Ontario.

®* Marque déposée de l'Association canadienne des régimes de Croix Bleue, une association de régimes indépendants de Croix Bleue.

®† Marque déposée de Blue Cross Blue Shield Association. Tous droits réservés.